

PARTICULIERS

**CONDITIONS
ET TARIFS**



Tarifs en vigueur
au **1^{er} juillet 2011**

ÉDITO

Comme chaque année, vous trouverez ci-joint les tarifs de nos produits et services réservés à nos clients "Particuliers". Ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} juillet 2011.

Ces tarifs vous sont adressés par courrier trois mois avant leur mise en application et demeurent disponibles dans nos agences tout au long de l'année. Vous pouvez également les consulter sur notre site Internet : www.tarneaud.fr.

Les tarifs indiqués dans ce document ne sont pas limitatifs. Avant d'initier une opération dont le tarif n'est pas précisé dans les pages qui suivent, il vous appartient de vous renseigner auprès de votre Conseiller.

Ces tarifs peuvent être modifiés à tout moment sous réserve d'une information préalable 3 mois avant leur application.

Seuls les tarifs indiqués en TTC sont soumis à la TVA (TVA en vigueur au 01/01/2011 : 19,6 %).

Extrait standard des tarifs

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

→ LISTE DES SERVICES		€
•	Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet	2,00 TTC/mois, soit pour information 24,00 TTC/an hors coût du fournisseur d'accès Internet
•	Produit offrant des alertes sur la situation par SMS (Étoile Infos)	2,80 TTC/mois permettant de recevoir 6 alertes par mois, soit pour information 33,60 TTC/an
•	Carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte Bleue Visa)	42,00/an
•	Carte de paiement internationale à débit différé (Carte Bleue Visa)	52,00/an
•	Carte de paiement à autorisation systématique (Carte Visa Électron)	37,00/an
•	Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone Euro avec une carte de paiement internationale	1,00 par retrait à partir du 5 ^e retrait par mois
•	Virement occasionnel externe en euros dans la zone Euro :	
	- en agence	4,20 par virement avec RIB/IBAN complet
	- par Internet	GRATUIT
•	Frais de prélèvement	GRATUIT
•	Commission d'intervention	8,60 par opération avec un plafond de 25,80/jour et de 172,00/mois
•	Assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécurité Bleue)	34,50/an

SOMMAIRE

	PAGE
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	4
OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE	
RELEVÉS DE COMPTE	
TENUE DE COMPTE	
SERVICES EN AGENCE	
BANQUE À DISTANCE	5
LA BANQUE PAR INTERNET	
LA BANQUE PAR TÉLÉPHONE	
ÉTOILE INFOS	
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	6
CARTES	
VIREMENTS	
PRÉLÈVEMENTS ET TIP	
CHÈQUES	
DATES DE VALEUR	
CONDITIONS D'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	10
LA CONVENTION TARNEAUD PLUS	
GPA (GAMME DES MOYENS DE PAIEMENT ALTERNATIFS AU CHÈQUE)	
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	12
COMMISSION D'INTERVENTION	
OPÉRATIONS PARTICULIÈRES	
INCIDENTS DE PAIEMENT	
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	13
DÉCOUVERTS	
CRÉDITS À LA CONSOMMATION	
CRÉDITS IMMOBILIERS	
CAUTIONS ET AVALS DONNÉS	
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	15
ÉPARGNE BANCAIRE	
PLACEMENTS FINANCIERS	
GESTION SOUS MANDAT	
PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE POPULAIRE	
ASSURANCE VIE	
RELEVÉS	
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	18
SUCCESSION	18
RÉSOLUDRE UN LITIGE	18

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



→ OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE	
• Ouverture d'un compte	GRATUIT
• Service d'aide au changement de domiciliation bancaire	GRATUIT
• Service Bancaire de Base ⁽¹⁾	GRATUIT
• Frais de clôture de compte	GRATUIT
• Liste des opérations automatiques et récurrentes fournie à la demande du client lors de la clôture de compte	30,00
→ RELEVÉS DE COMPTE	
• Relevé de compte courant	
- mensuel	GRATUIT
- supplémentaire (décadaire, journalier)	1,00 + frais postaux ⁽²⁾
• Relevé de compte envoyé par fax par le service téléphonique Étoile Direct	2,10
• Relevé de compte par Internet ⁽³⁾	GRATUIT
• Relevé de Compte Patrimonial	
- envoi annuel	40,00/an
- envoi semestriel	45,00/an
- envoi trimestriel	58,00/an
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	20 % de réduction
• Relevé de portefeuille titres	
- envoi annuel	GRATUIT
- envoi à la demande	12,00 + frais postaux ⁽²⁾
• Attestation de plus ou moins-value (annuelle)	GRATUIT
• Relevé de coupons (annuel)	GRATUIT
→ TENUE DE COMPTE	
• Frais de tenue de compte	GRATUIT
• Courrier à disposition en agence	87,00/an
• Envoi en recommandé (hors chéquier)	9,93 TTC minimum
• Émission de fax	3,59 TTC
• Délivrance de RIB	GRATUIT
• Compte sans mouvement depuis + de 3 ans	130,00/an
→ SERVICES EN AGENCE	
• Historique instantané au guichet	5,00
• Frais par retrait d'espèces aux guichets du Groupe Crédit du Nord	GRATUIT
• Frais de location d'un coffre fort	
- abonnement annuel en fonction de la taille et de l'option	À partir de 74,00 TTC ⁽⁴⁾



AVANTAGE TARNEAUD PLUS		20 % de réduction
pour la location d'un coffre d'un volume de 500 dm ³ maximum avec valeur du contenu limitée à 80 000 EUR		
• Frais de recherche (attestation, duplicata de relevés de compte)		27,51 TTC
• Frais de suivi de compte pour client non résident		60,00/an
• Réquisition hypothécaire (hors débours)		34,00
• Demande d'états au Greffe (hors débours)		42,00
• Demande d'états cadastraux ou hypothécaires (hors débours)		66,00
• Commission de service sur l'achat et la vente de billets étrangers		8,00
• Commission de service sur l'achat et la vente de chèques de voyage		1,20 % ⁽⁵⁾ avec un minimum de 8,00

BANQUE À DISTANCE



→ LA BANQUE PAR INTERNET		
www.tarneaud.fr m.tarneaud.fr (depuis votre mobile)		
• Abonnement ⁽⁶⁾ Internet (dont 6 alertes compte et 10 alertes bourse/mois offertes)		2,00 TTC/mois
AVANTAGE TARNEAUD PLUS		INCLUS
• Coût à l'alerte compte supplémentaire		0,32 TTC
• Coût à l'alerte bourse supplémentaire		0,50 TTC
AVANTAGE TARNEAUD PLUS		20 % de réduction
• Virement (occasionnel ou permanent) ⁽⁷⁾		GRATUIT
• Option bourse		GRATUIT
• Option relevé de compte en ligne		GRATUIT
• Option opérations sur Assurance Vie		GRATUIT
→ LA BANQUE PAR TÉLÉPHONE		
Étoile Direct : 0892 894 894 Étoile Direct Bourse : 0892 898 898		
• Abonnement Étoile Direct et Étoile Direct Bourse		GRATUIT
• Prix de la communication		0,34 TTC/min. ⁽⁸⁾
• Relevé de compte ou de titres par fax		2,10
• Virement		3,15
→ ÉTOILE INFOS		
Alertes sur compte par SMS et e-mail		
• Abonnement Étoile Infos (6 alertes par mois offertes)		2,80 TTC/mois
AVANTAGE TARNEAUD PLUS		INCLUS⁽⁹⁾
• Coût à l'alerte supplémentaire		0,32 TTC
AVANTAGE TARNEAUD PLUS		20 % de réduction

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

→ CARTES	
Les cotisations cartes bancaires	
• Carte Visa Infinite	350,00/an
• Carte Visa PREMIER	134,00/an
• Carte Bleue Visa à débit différé ⁽¹⁰⁾	52,00/an
• Carte Bleue Visa à débit immédiat	42,00/an
• Carte Visa Électron	37,00/an
• Carte Visa Plus	29,00/an
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	INCLUS
• Option débit - crédit ⁽¹¹⁾ (option associée à l'ouverture d'un crédit renouvelable Étoile Avance, disponible sur les cartes Bleues Visa et Visa PREMIER)	GRATUIT
• Carte prépayée "Jeunes"	16,00/an
• Carte de retrait interne	GRATUIT
• Carte Monéo Vert	15,00/an
Les cotisations cartes American Express ⁽¹²⁾	
• Carte Platinum American Express	520,00/an
• Gold Card American Express	185,00/an
• Carte Green American Express	95,00/an
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	20 % de réduction
Les opérations cartes bancaires France et Zone Euro	
• Frais par retrait dans un DAB ⁽¹³⁾	
- du Groupe Crédit du Nord et de la Société Générale	GRATUIT
- hors Groupe Crédit du Nord et Société Générale	
• avec une carte Visa PREMIER, Visa Infinite, une carte Étoile Avance ou une carte prépayée "Jeunes"	GRATUIT
• avec une Carte Bleue Visa	4 RETRAITS GRATUITS/MOIS⁽¹⁴⁾
• avec une carte Visa Électron ou une carte Visa Plus	1,00/retrait
• avec une Carte Green, une Gold Card, ou une Carte Platinum American Express	2 %/retrait (minimum 3,00)
• Frais par retrait aux guichets	
- du Groupe Crédit du Nord	GRATUIT
- hors Groupe Crédit du Nord	5,20
• Paiements par carte	GRATUIT
• Frais liés au blocage de la carte	
- pour perte ou vol ⁽¹⁵⁾	GRATUIT
- pour utilisation frauduleuse par un tiers ⁽¹⁵⁾	GRATUIT
• Frais liés à l'ouverture de dossier et rappel de la carte suite au blocage pour utilisation abusive	41,00



Les opérations cartes bancaires France et Zone Euro (suite)	
• Frais d'envoi de carte bancaire	4,00 + frais postaux ⁽¹⁶⁾
• Demande de code confidentiel	10,10
• Remplacement d'une carte (hors fraude ou problème technique)	10,10
• Facture carte bancaire contestée à tort	40,00
• Frais de recherche (justificatif sur facture carte bancaire)	17,00
Les opérations cartes bancaires avec l'Étranger	
• Commission sur les transactions par cartes bancaires hors Zone Euro	
- paiement	1,10 + 2,90 % ⁽¹⁷⁾
- retrait par carte dans un DAB	3,40 + 2,90 % ⁽¹⁷⁾
- retrait au guichet d'une agence	5,50 + 2,90 % ⁽¹⁷⁾
• Commission sur les transactions par cartes American Express hors Zone Euro	
- paiement par carte	2,50 %
- retrait dans un DAB	2,00 % (minimum 3,00) + 2,50 % ⁽¹⁷⁾
→ VIREMENTS	
Les virements en euros en France pour tout montant et EEE ⁽¹⁸⁾ ≤ 50 000 EUR	
• Émission d'un virement par Internet ⁽¹⁹⁾	GRATUIT
• Émission d'un virement interne de compte à compte pour un même titulaire	GRATUIT
• Frais pour émission d'un virement interne vers le compte d'un autre titulaire ou externe quel que soit le bénéficiaire :	
- occasionnel avec RIB/IBAN ⁽²⁰⁾ complet	
• par téléphone Étoile Direct (uniquement en France)	3,15
• papier	4,20
- occasionnel incomplet	7,25
- permanent avec RIB/IBAN ⁽²⁰⁾ (par virement)	1,14
• Réception d'un virement/virement SEPA ⁽¹⁸⁾ avec RIB/IBAN ⁽²⁰⁾ complet	GRATUIT
• Frais pour réception d'un virement sans RIB/IBAN ⁽²⁰⁾	5,10

Vos virements en euros émis vers ou reçus d'un pays de la zone SEPA⁽¹⁸⁾, d'un montant maximum de 50 000 EUR, sont tarifés à l'identique de vos virements domestiques de même nature sous réserve que vos ordres soient accompagnés du BIC (identifiant de la banque destinataire) et de l'IBAN (identifiant d'un compte bancaire) du bénéficiaire. Il en est de même pour les virements émis ou reçus en couronnes suédoises (SEK) inférieurs ou égaux à l'équivalent de 50 000 EUR.

Remarque : l'IBAN et le BIC étant désormais obligatoires pour tout virement à destination de l'Espace Économique Européen, nous vous invitons à recueillir ces informations auprès de vos bénéficiaires. Nous attirons votre attention sur le fait que votre numéro de compte, y compris sous la forme de RIB ou IBAN, doit être communiqué avec discernement auprès des tiers et réservé aux opérations pour lesquelles la transmission de ces données est indispensable.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

(SUITE)



Les virements en euros à destination ou en provenance de l'EEE ⁽¹⁸⁾ > 50 000 EUR	
• Émission de virement	Consultez votre Conseiller
• Réception de virement/virement SEPA ⁽¹⁸⁾	
Les virements en euros ou devises ⁽²¹⁾ à destination ou en provenance de pays hors EEE ⁽¹⁸⁾	
• Émission ou réception d'un virement < 12 500 EUR	13,00
• Émission ou réception d'un virement ≥ 12 500 EUR	Consultez votre Conseiller
→ PRÉLÈVEMENTS ET TIP ⁽²²⁾	
• Frais de mise en place d'un avis de prélèvement/prélèvement SEPA ou d'un TIP	GRATUIT
• Paiement d'un prélèvement/prélèvement SEPA ⁽¹⁸⁾ ou d'un TIP	GRATUIT
• Opposition sur prélèvement ⁽¹⁵⁾	GRATUIT
→ CHÈQUES	
Les chèques en France	
• Paiement et remise de chèques en euros	GRATUIT
• Délivrance d'un chéquier euros au guichet	GRATUIT
• Délivrance d'un Chéquier Emploi Service Universel au guichet	GRATUIT
• Renouvellement automatique de chéquier	GRATUIT
• Frais d'envoi de chèquiers	4,00 + frais postaux ⁽¹⁶⁾
• Frais d'opposition sur chèque et chéquier	12,00
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	GRATUIT
• Frais sur chèque muté ⁽²³⁾ et chèque libellé sur formule non conforme (à la charge du bénéficiaire)	4,20
• Frais d'émission d'un chèque de banque	12,00
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	GRATUIT
Les chèques sur l'étranger ⁽²⁴⁾	
• Chèque à destination ou en provenance de l'étranger < 12 500 EUR	13,00
• Chèque à destination ou en provenance de l'étranger ≥ 12 500 EUR	Consultez votre Conseiller

→ DATES DE VALEUR	
Les opérations sont comptabilisées valeur J ⁽²⁵⁾ (versements d'espèces, retraits d'espèces aux guichets et aux DAB, chèques émis, virements domestiques et internationaux...) sauf délais techniques pour :	
• Émission de chèque de banque	J - 1 ouvrable
• Remise de chèques	J+1 ouvrable
- chèques des banques du Groupe Crédit du Nord	
- chèques des autres banques	
• Réception de virement international en devises hors E.E.E	J+1 calendaire ⁽²⁶⁾
→ CONDITIONS D'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Heures limites de transmission des ordres de virement domestique	
• Ordre remis en agence	16 h
• Ordre transmis via la Banque à Distance	21 h
• Ordre transmis via Internet	minuit
Les opérations sont comptabilisées uniquement les jours ouvrables de la banque et au sens de l'article L.133-4 du Code Monétaire et Financier, qui peuvent varier selon les moyens de paiement utilisés et le mode de transmission choisi. Au-delà de l'heure limite, tout ordre de paiement reçu est réputé avoir été reçu le jour ouvrable suivant. Pour les virements, les prélèvements et les opérations CB, les jours ouvrables se définissent par les jours d'ouverture des systèmes de paiement. Ainsi l'exécution des ordres reçus, par exemple, un samedi ou un dimanche est systématiquement reportée au premier jour ouvrable suivant.	
Heures limites de transmission des ordres de virement à l'international	Consultez votre Conseiller

OFFRES GROUPEES DE SERVICES

→ LA CONVENTION TARNEAUD PLUS

L'essentiel : les services indispensables inclus dans la cotisation Tarneaud Plus

• Carte bancaire ⁽²⁷⁾ au choix	• Carte Bleue Visa incluse, ou Carte Visa PREMIER incluse
• Garantie Achat Complémentaire ⁽²⁸⁾	• Une garantie pour protéger vos achats par carte bancaire : - jusqu'à 2 000 EUR avec Tarneaud Plus Visa - jusqu'à 3 000 EUR avec Tarneaud Plus PREMIER
• Protection de vos moyens de paiement, clés et papiers	• Assurance Sécurité Bleue incluse
• Facilité Temporaire de Trésorerie ⁽²⁷⁾	• Autorisation de découvert de 800 EUR minimum pour l'option VISA et 2 300 EUR pour l'option PREMIER
• Exonération des éventuels intérêts débiteurs	• S'ils n'excèdent pas 8 EUR/trimestre pour l'option VISA et 24 EUR/trimestre pour l'option PREMIER
• Service Internet de gestion de compte ⁽⁶⁾	• Gestion des comptes au quotidien • Réalisation des opérations courantes (virements, commandes de chèquiers) • Relevés de compte en ligne (service optionnel gratuit) • Gestion des portefeuilles titres et contrats d'assurance vie • 6 alertes sur comptes par SMS ou e-mail, Étoile Infos ⁽²⁹⁾
• Opposition sur chèque / chèquiers	• Exonération des frais ⁽³⁰⁾
• Émission de chèque de banque	

L'utile : les avantages tarifaires sur des prestations bancaires choisies librement

• Solution pour faire face à vos litiges : Protection Juridique	• 20 % de réduction
• Assurance de votre compte : Sécurité 12	
• Assurance de votre épargne : Sécurité Épargne	
• Cartes American Express ⁽²⁷⁾ ⁽¹²⁾	
• Droits de garde sur titres en dépôt ⁽³¹⁾	
• Frais de dossier de crédits	
• Relevé de Compte Patrimonial	
• Location d'un coffre-fort ⁽³²⁾	

L'agréable : des tarifs privilégiés sur vos loisirs

• Le Club Tarneaud Plus ⁽³³⁾	• Inclus
---	-----------------

Tarifs TTC	Tarneaud Plus Option Visa	Tarneaud Plus Option PREMIER
• Cotisation annuelle	100,20 EUR ⁽³⁴⁾ ⁽³⁵⁾	204,00 EUR ⁽³⁴⁾ ⁽³⁶⁾
• Cotisation trimestrielle	25,05 EUR	51,00 EUR
• Cotisation mensuelle	8,35 EUR	17,00 EUR
• Jeunes moins de 26 ans	50 % de réduction	-
• 2 ^{ème} titulaire sur un compte joint	50 % de réduction	

→ GPA (GAMME DES MOYENS DE PAIEMENT ALTERNATIFS AU CHÈQUE)



Offre réservée notamment aux clients interdits de chéquier par la Banque de France ⁽²⁷⁾		Incidents de fonctionnement	
<ul style="list-style-type: none"> Forfait mensuel comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - une carte Visa Électron - des prélèvements et TIP ⁽²²⁾ illimités - 2 virements permanents/mois avec RIB/IBAN ⁽²⁰⁾ complet - 4 virements occasionnels/an avec RIB/IBAN ⁽²⁰⁾ complet - 6 alertes compte par mois 	3,59 TTC/mois	<ul style="list-style-type: none"> Commission d'intervention par écriture en cas de dépassement du montant de la Facilité Temporaire de Trésorerie ou en cas de débit non autorisé ⁽³⁷⁾ 	4,30 par opération avec un plafond de 12,90/jour et de 86,00/mois
		<ul style="list-style-type: none"> Frais pour prélèvement et TIP ⁽²²⁾ impayés (pour insuffisance de provision, date d'échéance, montant ou tirage contesté, demande de prorogation) 	égal au montant de l'ordre, maximum 10,00
		<ul style="list-style-type: none"> Frais d'information sur incident de fonctionnement d'un compte débiteur non autorisé 	
		<ul style="list-style-type: none"> - lettre simple 	5,00
		<ul style="list-style-type: none"> - lettre recommandée 	10,00

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

→ COMMISSIONS D'INTERVENTION		€
<ul style="list-style-type: none"> Commission d'intervention en cas de dépassement du montant de la Facilité Temporaire de Trésorerie ou en cas de débit non autorisé ⁽³⁷⁾ 	8,60 par opération avec un plafond de 25,80/jour et de 172,00/mois	
→ OPÉRATIONS PARTICULIÈRES		
<ul style="list-style-type: none"> Frais par avis à tiers détenteur Frais par saisie/attribution Frais par opposition administrative Ouverture d'un dossier pour client interdit Banque de France à l'initiative d'une autre banque Frais de recouvrement amiable <ul style="list-style-type: none"> - minimum - maximum Mise en garde de FICP ⁽³⁹⁾ <ul style="list-style-type: none"> - frais de dossier - frais d'envoi 	116,00 116,00 10 % du montant de l'opposition 34,00 2,39 % TTC ⁽³⁸⁾ 46,00 TTC 265,00 TTC 13,00 9,93	
→ INCIDENTS DE PAIEMENT		
Les chèques		
<ul style="list-style-type: none"> Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut ou insuffisance de provision comprenant l'ensemble des sommes facturées par la banque, quelles que soient la dénomination et la justification de ces sommes <ul style="list-style-type: none"> - montant ≤ 50 EUR - montant > 50 EUR Paiement d'un chèque émis en infraction Frais de retour d'un chèque impayé (à la charge du bénéficiaire), sauf motif sans provision 	30,00 50,00 54,00 16,00	
<p>Attention : le rejet d'un chèque sans provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes détenus par l'émetteur dans toutes ses banques. Cette interdiction vaut pour 5 ans. Elle entraîne l'inscription au Fichier Central des Chèques de la Banque de France, recensant les personnes frappées d'une interdiction d'émettre des chèques. La levée de l'interdiction peut être obtenue à tout moment à la suite de la régularisation de la situation par le client. Vous avez la possibilité d'indiquer à votre Conseiller le moyen (téléphone, e-mail) par lequel vous souhaitez être informé d'un défaut de provision avant le rejet du chèque par la banque.</p>		

Autres		€
<ul style="list-style-type: none"> Frais pour prélèvement et TIP⁽²²⁾ impayés (pour défaut de provision, date d'échéance, montant ou tirage contesté, demande de prorogation) Frais d'information sur incident de fonctionnement d'un compte débiteur non autorisé <ul style="list-style-type: none"> - lettre simple - lettre recommandée Impayés sur prêts gérés <ul style="list-style-type: none"> - loi Richomme⁽⁴⁰⁾ - loi Scrivener 	égal au montant de l'ordre, maximum 20,00 11,80 2,173 3,00 % ⁽⁴¹⁾ 8,00 % ⁽⁴¹⁾	

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

→ DÉCOUVERTS		€
<ul style="list-style-type: none"> Facilité Temporaire de Trésorerie d'un montant de 300 à 3 000 EUR Découvert autorisé <ul style="list-style-type: none"> - frais de dossier - minimum Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs par arrêté 	Consultez votre Conseiller 1,20 % du montant emprunté 70,00 3,40	
→ CRÉDITS À LA CONSOMMATION		
Le crédit renouvelable		
<ul style="list-style-type: none"> Étoile Avance <ul style="list-style-type: none"> - Option de gestion automatique - Carte Bleue Visa Étoile Avance - Option débit - crédit⁽¹¹⁾ (option associée à l'ouverture d'un crédit Étoile Avance, disponible sur les cartes Bleues Visa et Visa PREMIER) 	Consultez votre Conseiller GRATUIT GRATUIT GRATUIT	
Les prêts personnels		
<ul style="list-style-type: none"> Étoile Express <ul style="list-style-type: none"> - frais de dossier 	Consultez votre Conseiller 1,20 % du montant emprunté minimum 70,00	
AVANTAGE TARNEAUD PLUS		20 % de RÉDUCTION
<ul style="list-style-type: none"> Étoile Jeune Actif Crédit Ordinateur Étoile Études Prêt Étudiant Prêt Épargne Projet Prêt personnel lié à une épargne préalable 	Consultez votre Conseiller	

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS (SUITE)

→ CRÉDITS IMMOBILIERS		€	
• Libertimmo 1 Prêt immobilier à taux fixe	Consultez votre Conseiller		
• Libertimmo 3 Prêt immobilier à taux révisable plafonné			
• Libertimmo 4 Prêt immobilier à taux fixe puis à taux révisable plafonné			
• Valorimmo Prêt immobilier in fine, à taux fixe ou révisable plafonné			
• Prêt relais Prêt à taux fixe			
• Crédit Global Immobilier Financement d'une nouvelle acquisition immobilière avant revente du bien actuel			
• Frais de dossier			1,20 % du montant emprunté
- minimum			460,00
- maximum			925,00
AVANTAGE TARNEAUD PLUS			20 % de RÉDUCTION
• Frais de décompte de remboursement anticipé	50,00		
• Frais d'avenant	140,00		
• Frais de main-levée d'hypothèque	170,00		
Les prêts réglementés			
• Prêt Épargne Logement	Consultez votre Conseiller		
• Prêt à Taux Zéro+			
• Éco-Prêt à Taux Zéro			
• Prêt Conventionné	Consultez votre Conseiller		
- frais de dossier	1,20 % du montant emprunté		
- minimum	460,00		
- maximum	925,00		
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	20 % de RÉDUCTION		
→ CAUTIONS ET AVALS DONNÉS			
Cautions et avals donnés			
- frais d'établissement	115,00 maxi		
- commission proportionnelle annuelle	2,50 % ⁽⁴²⁾ (mini 24,50/ trim.)		

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

→ ÉPARGNE BANCAIRE			€
Les comptes d'épargne⁽⁴³⁾			
• Taux réglementés			
- Livret de Développement Durable		2,00 %	
- Livret A		2,00 %	
- Livret d'Épargne Populaire (soumis à conditions d'imposition)		2,25 %	
- Compte d'Épargne Logement (hors prime d'État)		1,25 % ⁽⁴⁴⁾	
- Plan d'Épargne Logement (hors prime d'État)		2,50 % ⁽⁴⁴⁾	
• Taux libres			
- Compte Sur Livret		1,50 % ⁽⁴⁴⁾	
- Livret Jeune		2,50 %	
• Frais de transfert CEL, PEL ou PEP vers un autre établissement (hors Groupe Crédit du Nord)		69,00	
→ PLACEMENTS FINANCIERS			
Les transactions Valeurs mobilières cotées sur Euronext Paris, Bruxelles et Amsterdam			
• Ordres passés par (Actions, droits et bons)	Internet ou service téléphonique Étoile Direct Bourse	Agence	
- commission proportionnelle au montant total de l'ordre :			
• jusqu'à 7 500 EUR	0,54 %	1,30 %	
• entre 7 501 et 15 000 EUR	0,54 %	1,10 %	
• entre 15 001 et 100 000 EUR	0,45 %	0,90 %	
• plus de 100 000 EUR	0,30 %	0,60 %	
- plus commission fixe pour les actions	GRATUIT	9,00	
- commission minimale par ordre			
• pour les actions (fixe + proportionnelle)	8,13	15,00	
• pour les droits et bons	8,13	7,00	
- ordre non exécuté ou annulé	GRATUIT	GRATUIT	
• Service de Règlement Différé (SRD) ⁽⁴⁵⁾			
- commission à l'achat ⁽⁴⁶⁾		0,30 %	
- commission à la vente		GRATUIT	
- commission de prorogation ⁽⁴⁷⁾ avec un minimum de		0,60 % 15,00	
• Obligations, fonds d'État indexés			
- commission proportionnelle avec un minimum par ordre de		0,85 % 15,00	
- ordre non exécuté ou annulé		GRATUIT	

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS (SUITE)




Valeurs mobilières cotées à l'étranger ⁽⁴⁶⁾ ⁽⁴⁹⁾ ⁽⁵⁰⁾	
• Europe	
- jusqu'à 7 500 EUR	2,00 %
- au-delà de 7 500 EUR	1,80 %
• Reste du monde	
- jusqu'à 7 500 EUR	2,30 %
- au-delà de 7 500 EUR	2,00 %
- plus frais fixes pour l'Asie	45,00
• Minimum par ordre	20,00
• Ordre non exécuté ou annulé	GRATUIT
La gestion des titres	
• Droits de garde sur compte non géré (calculés sur la valeur du portefeuille titres au 31/12 de l'année précédente)	
- commission dégressive appliquée par tranche :	
• jusqu'à 2 300 EUR	29,80 TTC
• de 2 301 à 38 000 EUR	0,30 % TTC
• de 38 001 à 152 000 EUR	0,209 % TTC
• au-delà de 152 000 EUR	0,12 % TTC
- à laquelle s'ajoute une commission fixe par ligne	
• titres en dépôt en France, Belgique ou Pays-Bas	4,01 TTC
• titres en dépôt dans les autres pays	10,50 TTC
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	20 % de RÉDUCTION
• SICAV et FCP distribués par la banque	GRATUIT
• Valeurs étrangères hors Euroclear	
- encaissement dividendes et coupons	5,98 % TTC ⁽⁵¹⁾
- remboursement	1,20 % TTC ⁽⁵¹⁾
• Virements de titres	
- au sein du Groupe Crédit du Nord	GRATUIT
- hors Groupe Crédit du Nord	
• commission proportionnelle au montant des capitaux	0,15 % TTC
• commission fixe par ligne	
. titres en dépôt en France, Belgique ou Pays-Bas	11,70 TTC
. titres en dépôt dans les autres pays	50,50 TTC
. titres nominatifs	16,00 TTC
• frais fixes transfert d'un PEA	58,01 TTC
Les OPCVM	
• Une gamme innovante de SICAV et FCP, des plus diversifiés aux plus spécialisés	Frais d'entrée ⁽⁵²⁾ =
- Monétaires	de 0 à 1 %
- Obligataires	de 0,25 à 2 %




- Profilés	de 0,50 à 2 %
- Multigestion	2,00 %
- Actions	2,00 %
Pour connaître le détail et les conditions de nos OPCVM, consultez sur Internet le site SICAV et FCP ou demandez notre guide auprès de votre Conseiller.	
Opérations sur or	
• Frais sur la transaction	3,00 % (minimum 32,00)
• Récupération sur frais engagés	62,20 TTC
→ GESTION SOUS MANDAT	
• Comptes et contrats gérés ou conseillés	Consultez votre Conseiller
→ PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE POPULAIRE	
• Antarius PERP	Frais d'entrée = 3,00 %
• Frais d'adhésion à l'association GER ⁽⁵³⁾	20,00
• Frais de transfert	2,00 % ⁽⁵⁴⁾
→ ASSURANCE VIE	
• Antarius Sélection (contrat multisupports à gestion libre)	Frais d'entrée pour des versements < 37 500 EUR = 3,90 %, ≥ 37 500 EUR = 3,50 %
• Antarius Avenir (contrat multisupports à gestion libre)	
• Antarius Duo (contrat à formule de gestion pilotée)	Frais d'entrée = 3,90 %
• Antarius Horizon ⁽⁵⁵⁾	
• Antarius Horizon Premium ⁽⁵⁵⁾ (contrats à gestion évolutive)	Frais d'entrée = 3,00 %
• Antarius Donation (préparez l'avenir de vos enfants ou petits-enfants)	
→ RELEVÉS	
• Relevé de Compte Patrimonial	
- envoi annuel	40,00/an
- envoi semestriel	45,00/an
- envoi trimestriel	58,00/an
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	20 % de RÉDUCTION
• Relevé de portefeuille titres	
- envoi annuel	GRATUIT
- envoi à la demande	12,00 + frais postaux ⁽²⁾
• Attestation de plus ou moins-value (annuelle)	GRATUIT
• Relevé de coupons (annuel)	GRATUIT

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

		
• Cotation Sécurité Bleue, l'assurance de vos moyens de paiement		
- premier titulaire	34,50/an	
- deuxième titulaire	32,00/an	
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	INCLUS	
• Protection Juridique, une solution pour faire face à vos litiges	63,00/an	
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	20 % de réduction	
• Sécurité 12 ⁽⁵⁶⁾ , l'assurance de vos revenus en cas de décès accidentel		
- option A	34,50/an	
- option A+	51,00/an	
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	20 % de réduction	
- option B ⁽⁵⁷⁾	285,00/an	
• Sécurité Épargne ⁽⁵⁸⁾ , l'assurance de votre épargne en cas de décès accidentel		
- option 1	31,50/an	
- option 2	61,50/an	
AVANTAGE TARNEAUD PLUS	20 % de réduction	
• Garantie des Accidents de la Vie, pour faire face aux conséquences durables des accidents de la vie privée		Consultez votre Conseiller
• Antarius Protection ⁽⁵⁹⁾ , l'assurance décès toutes causes		
• Antarius Dépendance ⁽⁶⁰⁾ , l'assurance pour faire face à la perte d'autonomie		
• Capital Obsèques ⁽⁶¹⁾ , l'assurance pour financer les frais d'obsèques		

SUCCESSION

		
• Ouverture d'un dossier de succession		
- avoirs jusqu'à 3 000 EUR	78,00	
- avoirs > 3 000 et jusqu'à 15 000 EUR	126,00	
- avoirs > 15 000 et jusqu'à 45 000 EUR	186,00	
- avoirs au-delà de 45 000 EUR	0,55 % du montant des avoirs avec un maximum de 500,00	
• Frais d'échéance annuelle ou clôture	0,20 % du montant des avoirs	

RÉSOLUDRE UN LITIGE

Votre Conseiller est votre interlocuteur privilégié pour répondre à toutes vos questions sur la gestion de votre compte et vous apporter les solutions adaptées.

Il est également à votre disposition pour vous remettre votre Convention de compte bancaire.

Si néanmoins une difficulté persistait dans vos relations bancaires, vous pouvez contacter notre Service Consommateurs - 2 & 6, rue Turgot - 87011 Limoges Cedex. Enfin, en cas de litige non résolu et conformément à la charte de la médiation du Groupe Crédit du Nord, vous pouvez saisir gratuitement notre médiateur en adressant un courrier à : Le Médiateur du Groupe Crédit du Nord - Madame Christiane Scrivener - 59 Bd Haussmann, 75008 Paris.

- (1) Réserve aux clients relevant des articles L.312-1 et D.312-5 du Code Monétaire et Financier.
- (2) Selon les tarifs de la Poste au 01/01/2011. En France : 0,53 EUR TTC en tarif lent et 0,58 EUR TTC en tarif rapide jusqu'à 20 gr.
- (3) Si souscription au service Internet.
- (4) À partir de 148 EUR TTC pour les non clients du Groupe Crédit du Nord.
- (5) Du montant de la transaction.
- (6) Hors coût de connexion.
- (7) Virement en euros à destination de la France ou de l'Union Européenne, hors frais de correspondant. Pour les autres virements, consultez votre Conseiller.
- (8) Hors surcoût éventuel selon opérateur. Pour tout appel concernant le suivi de vos contrats et réclamations, vous pouvez contacter votre agence (prix d'appel local).
- (9) Si souscription au service Internet.
- (10) Différé : dernier jour ouvrable du mois, au sens de l'article L.133-4 du Code Monétaire et Financier.
- (11) Hors coût de la carte et du crédit associé.
- (12) La 1^{ère} année : 50 % de réduction pour toute souscription d'une Carte Green ou Gold Card American Express et gratuite de la Carte Green pour les détenteurs de Tarneaud Plus PREMIER.
- (13) DAB : Distributeur Automatique de Billets.
- (14) Retrait supplémentaire : 1 EUR.
- (15) Conformément à l'article L.133-26 du Code Monétaire et Financier relatif aux conditions régissant la fourniture de services de paiement.
- (16) 5,05 EUR TTC au 01/01/2011.
- (17) Du montant de la transaction.
- (18) L'Espace Économique Européen réunit les 27 pays membres de l'Union Européenne + l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein. Nous consulter pour les opérations avec la Suisse. SEPA (Single Euro Payments Area) ou Espace Unique Européen des paiements regroupant les 30 pays membres de l'Espace Économique Européen (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède), la Suisse et Monaco.
- (19) Dans la limite du plafond journalier standard (2 400 EUR pour les virements domestiques France + 5 000 EUR pour les virements internationaux). Pour les virements supérieurs à 2 400 EUR, consultez votre Conseiller.
- (20) Relevé d'Identité Bancaire et International Bank Account Number.
- (21) Pour toute opération en devises, prévoir une commission de change : consultez votre Conseiller.
- (22) TIP : Titre Interbancaire de Paiement.
- (23) Chèque libellé par le tireur dans une monnaie autre que celle pré-imprimée sur la formule de chèque.
- (24) Euros et devises pour tous pays hors France et DOM-COM.
- (25) J : jour de traitement de l'opération.
- (26) 2 jours ouvrables supplémentaires en cas de cession de devises.
- (27) Sous réserve d'acceptation par la banque.
- (28) La Garantie Achat peut être souscrite séparément auprès de notre partenaire SPB au prix de 10 EUR TTC/an.
- (29) Au-delà de 6 alertes, l'alerte supplémentaire est facturée 0,32 EUR TTC avec 20 % de réduction avec Tarneaud Plus.
- (30) Les opérations sont exonérées dans le cadre d'un fonctionnement normal du compte.
- (31) Sauf comptes gérés et conseillés.
- (32) D'un volume de 500 dm³ maximum et dont la garantie est limitée à 80 000 EUR.
- (33) Les prestations Voyages et Spectacles peuvent être souscrites séparément auprès de notre partenaire Quintess aux prix respectifs de 25 EUR TTC/an et 10 EUR TTC/an.
- (34) Dont 0,17 EUR TTC/mois est reversé à notre partenaire Quintess au titre du Club Tarneaud Plus et dont 0,017 EUR TTC/mois est reversé à notre partenaire SPB au titre de la Garantie Achat.
- (35) Dont 1,48 EUR HT/mois est soumis à la TVA.
- (36) Dont 1,75 EUR HT/mois est soumis à la TVA.
- (37) Ces informations n'emportent aucun engagement de crédit de la part de la banque.
- (38) Du montant de la créance de la banque.
- (39) Fichier des Incidents de Crédits aux Particuliers.
- (40) Au prorata temporis.
- (41) Commission sur le montant de l'échéance impayée.
- (42) Du montant cautionné.
- (43) Taux de rémunération en vigueur au 01/02/2011. Ces taux peuvent être modifiés à tout moment à l'initiative des Pouvoirs Publics ou de la banque.
- (44) Avant impôts et/ou prélèvements sociaux.
- (45) Ces tarifs s'appliquent en sus des frais de courtage habituels.
- (46) Le taux est fixe quelle que soit la durée de l'avance de trésorerie. Il peut être révisé mensuellement en fonction des conditions de marchés.
- (47) Uniquement réalisable auprès de votre agence.
- (48) Uniquement réalisables en agence ou avec Étoile Direct Bourse.
- (49) Calculées sur la contre-valeur en euros de la négociation brute.
- (50) Hors Euronext Bruxelles et Amsterdam.
- (51) Commission plafonnée à 119,60 EUR TTC
- (52) Frais d'entrée appliqués à la valeur liquidative.
- (53) GER : Groupement d'Épargne Retraite, tarif au 01/01/2011.
- (54) Sur la valeur de transfert.
- (55) Contrats disponibles en après-vente uniquement.
- (56) Adhésion réservée aux personnes âgées de 18 à 64 ans.
- (57) Ce produit n'est plus commercialisé. Tarif valable pour les contrats en cours uniquement.
- (58) Adhésion réservée aux personnes âgées de 18 à 69 ans.
- (59) Tarif en fonction de l'âge et du capital garanti. Adhésion réservée aux personnes âgées de 18 à 65 ans.
- (60) Adhésion réservée aux personnes âgées de 50 à 75 ans.
- (61) Tarif en fonction de l'âge à la souscription et du capital garanti. Adhésion réservée aux personnes âgées de 55 à 79 ans.

**NOS SERVICES EN LIGNE
POUR UNE BANQUE
TOUJOURS PROCHE DE VOUS**

Sur Internet

www.tarneaud.fr
m.tarneaud.fr (depuis votre mobile)

Par téléphone

Étoile Direct⁽¹⁾ : 0 892 894 894
Étoile Direct Bourse⁽¹⁾ : 0 892 898 898

Pour vous abonner à ces différents services, appelez le :

N°Azur 0 810 36 36 36

PRIX APPEL LOCAL

(1) 0,34 € TTC la minute depuis un poste fixe,
hors surcoût éventuel selon opérateur.

Banque Tarneaud - Société Anonyme au capital de EUR 26 529 328 - SIREN 754 500 551 - RCS Limoges - N° TVA FR69 754 500 551 - Siège Social : 2 et 6 rue Turgot, 87011 Limoges Cedex.
Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 953 - DMO - Réf. 6914E - Juin 2011. - Puzzle